

radoucît bientôt devant les bonnes raisons qu'apportait Bellabre, plus hardi que Bayard. Il délia sa bourse et donna deux cents écus pour acheter chevaux et harnachements. De plus il lui remit une lettre pour Laurencin, son marchand de drap, par lequel il l'autorisait à livrer au jeune homme tout ce qui lui était nécessaire pour s'équiper et s'habiller.

Heureux de ce qu'ils avaient ainsi obtenu, nos deux amis quittèrent l'abbé d'Ainay après de chaleureux remerciements. « Quand Dieu envoie de bonnes fortunes aux gens, dit Bellabre, il les faut bien et sagement conduire, ce qu'on dérobe à moyne est pain bénist ! Nous avons une lettre à Laurencin pour prendre ce qu'il nous faudra, allons vite-ment à son logis avant que votre oncle ait réfléchi à ce qu'il a fait. Il n'a pas limité en sa dite lettre jusqu'à combien d'argent il doit vous bailler d'accoutrements. Par la foy de mon corps, vous serez accoutré pour le tournoy et pour d'ici à un an ; car aussi bien n'en aurez-vous jamais autre chose. » Bayard se mit à rire et ajouta : « Par ma foy, mon compaignon, la chose va bien ainsi ; hâtons-nous, car si mon oncle s'aperçoit de ce qu'il a faict, j'ai grand peur qu'il n'envoie incontinent déclarer pour combien d'argent il entend qu'on me baille habillement. »

Ils se rendirent promptement chez Laurencin, qui sur la lettre présentée donna toutes les étoffes désirées. Cependant l'abbé, réfléchissant à l'abus que son neveu pouvait faire des expressions de sa lettre, envoya aussitôt un valet chez Laurencin. Il n'y arriva que pour apprendre qu'au lieu de cent vingt livres, le neveu de son maître s'était pourvu d'étoffes pour plus de huit cents livres, somme énorme à cette époque.

A cette nouvelle, Théodore du Terrail irrité envoya à Bayard un exprès pour lui faire savoir que s'il ne rapportait